

## LIVRET D'ACCUEIL



*EHPAD Valle Longa Cargèse  
Route du Pero  
20130 Cargèse*

**☎ 04 95 51 95 95**

## LE MOT D'ACCUEIL

Madame, Monsieur,

VALLE LONGA CARGESE, créée par l'Union des Mutuelles de Corse-Santé en partenariat avec la mairie de Cargèse, les Mutuelles MGEN, MFC, Mutuelles Sud, Mutuelle Générale, CMCAS, Prévoyance, URFNMF et le concours du Conseil Départemental de la Corse du sud et de l'Agence Régionale de l'Hospitalisation de Corse, est une maison de retraite médicalisée mutualiste privée, à but non lucratif.

L'Union des Mutuelles de Corse-Santé se situe boulevard Sébastien Costa à Ajaccio. Présidée par M. Jean-Pierre FABIANI et dirigée par M. Dominique ANDREOZZI, l'UMCS a entrepris depuis 2002 de réaliser des Services de Soins et d'Accompagnement Mutualistes tels que le service d'aide à la personne, le service de soins infirmiers à domicile pour personnes âgées et handicapées et le service d'hospitalisation à domicile, l'EHPAD de Cauro. VALLE LONGA Cargèse est la dernière née de ces réalisations.

Les valeurs fondatrices du mouvement mutualiste constituent le socle sur lequel s'appuient les règles de fonctionnement de notre résidence pour personnes âgées. Ainsi, faire de votre séjour dans notre établissement un temps de vie et de sérénité sera notre objectif quotidien.

Vous trouverez, au sein de la résidence, plusieurs équipes pluridisciplinaires à votre disposition qui ont toutes pour objectif de vous accueillir et de vous accompagner durant votre séjour dans notre établissement, dans le respect des principes édictés par la charte des droits et libertés de la personne accueillie.

**La Direction et le personnel de la résidence vous souhaitent la bienvenue à VALLE LONGA CARGESE.**

## L'ETABLISSEMENT

Après l'ouverture de l'EHPAD de Cauro le 14 mars 2012, l'Union des Mutuelles de Corse-Santé poursuit sa collaboration avec la société Sud Habitat pour ouvrir un nouvel établissement en avril 2016 à Cargèse.

Situé de façon privilégiée dans une zone rurale, Cet établissement s'adresse en priorité aux personnes résidant sur le bassin de vie constitué par les cantons des « Deux Sevi », « Deux Sorru », mais d'autre part, compte tenu de sa situation géographique, l'établissement pourra aussi constituer une offre envers les populations résidant dans le canton limitrophe de « Cruzzini Cinarca ».

Par ailleurs, la structure accueille en son sein une Maison de Santé Pluridisciplinaire.

VALLE LONGA Cargèse dispose d'une capacité d'accueil de 24 lits d'hébergement permanent pour les personnes âgées valides, semi-valides ou dépendantes. Les chambres sont toutes situées au

premier étage de l'établissement, qui comprend également une salle d'activité-salon, un bureau médical et une salle de soins.

Le rez-de-chaussée comprend l'accueil, la salle de restauration et les locaux techniques, ainsi que la maison de santé pluridisciplinaire aux résidents de bénéficier de consultations médicales et de soins de kinésithérapie sans avoir à se déplacer.

## LE FONCTIONNEMENT

### LE SECRETARIAT ET L'ACCUEIL

L'équipe administrative est à votre disposition pour tous renseignements. Le secrétariat est ouvert du lundi au vendredi de 09h00 à 12h30 et de 14h00 à 17h30 afin de faciliter vos démarches administratives, répondre à vos interrogations, vous guider au besoin, prendre des rendez-vous avec des intervenants extérieurs (coiffeur, pédicure, ...)

### LES CONDITIONS D'ADMISSION

- Être âgé de plus de 60 ans, ou moins avec dérogation ;
- Constituer un dossier complet de demande d'admission (partie administrative et médicale) ;
- Après validation du dossier par la commission d'admission, une visite de pré admission avec le médecin coordonnateur et ou l'infirmière coordinatrice est organisée. La date d'entrée est fixée avec le futur résident sa famille et le directeur

### VOTRE CHAMBRE

Chaque résident bénéficie d'un logement individuel d'une surface de 20 m<sup>2</sup>. Chaque chambre est équipée d'un lit médicalisé avec matelas gaufré anti-escarres, d'un chevet, d'un bureau commode avec chaise, d'une armoire, d'un fauteuil de repos et d'un téléviseur.

La salle de bain privative est conçue pour les personnes handicapées et à mobilité réduite. Elle dispose d'une vasque avec miroir, d'une douche de plein pied avec siège de douche, et d'un WC. La chambre est personnalisable par quelques objets personnels (sous réserve de respecter les consignes de sécurité incendie).

## LES SOINS

Le suivi de votre état santé consiste à répondre à vos besoins d'une façon adaptée et personnalisée, et à vous offrir des soins préservant la qualité de votre autonomie de jour comme de nuit.

Ceux-ci sont donc assurés par une équipe pluridisciplinaire composée de votre médecin traitant et d'un médecin coordonnateur, d'une infirmière coordinatrice, d'infirmières, d'aides soignantes, d'aides médico-psychologiques.

Sur prescription de votre médecin traitant, un masseur kinésithérapeute de votre choix peut également intervenir, ainsi qu'un podologue.

Afin de répondre aux prescriptions médicamenteuses établies par votre médecin traitant, l'établissement a passé une convention avec une pharmacie d'officine ayant pour objet d'analyser les demandes, de conseiller les résidents, de préparer et de livrer les médicaments, d'assurer un suivi pharmaceutique et une traçabilité informatique sécurisée. Soucieux de respecter le libre choix de chacun, nous soumettons cette nouvelle dispensation à votre approbation ou à celle de votre représentant et de votre médecin.

Le service d'hospitalisation à domicile de l'UMCS intervient également au sein de la structure, en concertation avec votre médecin traitant, afin d'éviter certaines hospitalisations.

L'établissement bénéficie aussi du concours de l'équipe mobile de soins palliatifs si nécessaire.

### **LES REPAS**

Ceux-ci sont confectionnés par l'équipe de cuisine de l'EHPAD de Cauro avec le concours d'une diététicienne. Les repas sont servis dans la salle à manger située au rez-de-chaussée. Les menus sont affichés à l'entrée de la salle. Le déjeuner est servi dès 12 h 00 et le dîner à partir de 18 h 45. Ils peuvent vous être servis dans votre chambre si votre état de santé le nécessite, sur prescription médicale ou motif dûment justifié.

Tous les régimes particuliers sont scrupuleusement respectés et assurés en collaboration avec votre médecin traitant.

Le projet de vie inclut le maintien des relations familiales et amicales. Pour cela, vous pouvez inviter votre famille ou vos amis à partager votre repas avec participation financière. Nous vous demandons au préalable de prévenir l'accueil avant la fin de la semaine pour la semaine suivante, afin de pouvoir gérer au mieux nos livraisons.

Le petit déjeuner est servi en chambre ou dans la salle d'activité du premier étage à partir de 7h30. Le goûter est servi en salle d'activité de 15h30 à 16h30.

### **L'ANIMATION**

L'animation a pour but de maintenir une vie sociale et des relations humaines, rétablir des liens affectifs, conserver l'autonomie. L'animation revêt différentes formes et est l'affaire de tous : équipes, familles, visiteurs et bénévoles. Les résidents sont libres d'y participer ou non.

Un membre de l'équipe pluridisciplinaire vous accompagne au quotidien pour des loisirs collectifs ou individuels. Ils peuvent avoir lieu au rez-de-chaussée

dans la salle de restauration ou bien dans la salle d'activité du premier étage.

### **LES LOISIRS COLLECTIFS**

Ils sont proposés tous les après-midi de la semaine : Parties de cartes, jeux de société, lotos, ateliers mémoire ou gymnastique douce, activités manuelles, spectacles, séances vidéo...

Vos familles et amis y seront les bienvenus.

### **LES SERVICES**

#### **HORAIRES DE VISITES**

Les visites sont autorisées à toutes heures de 10h00 à 20h00. Les rythmes de repos des résidents et les soins devront être respectés.

#### **LE COURRIER**

Il est distribué chaque jour ouvrable. Un meuble courrier est installé dans le hall dans lequel vous disposez d'une boîte à lettres individuelle fermant à clé.

Vous pourrez déposer votre courrier dans la boîte « courrier départ » à l'accueil, il sera posté du lundi au vendredi.

#### **LE COIFFEUR**

Un coiffeur de votre choix sera contacté si vous en faites la demande. Il interviendra dans votre chambre. Les frais restent à votre charge.

#### **LE LINGE**

Le linge de maison est fourni par vos soins et entretenu par l'établissement.

Vos vêtements personnels peuvent être également entretenus par nos soins si vous le souhaitez à condition qu'ils soient compatibles avec le nettoyage industriel (sont donc exclus les tissus fragiles comme la soie, la laine vierge, le damart...). Nous déclinons toute responsabilité quant à l'usure normale du linge.

Le résident est tenu d'avoir un trousseau complet et renouvelé régulièrement qui sera identifié par l'établissement à son arrivée.

#### **LE CULTE**

Vous serez accueilli dans le respect de vos convictions religieuses ou philosophiques. La salle d'activité du premier étage sera à votre disposition tous les dimanches pour les émissions religieuses télévisées, Un office sera célébré en salle de restauration au rez-de-chaussée selon les disponibilités du prêtre de la paroisse.

ACCES A L'ETABLISSEMENT

Cargèse

Vers Piana



Vers Sagone

